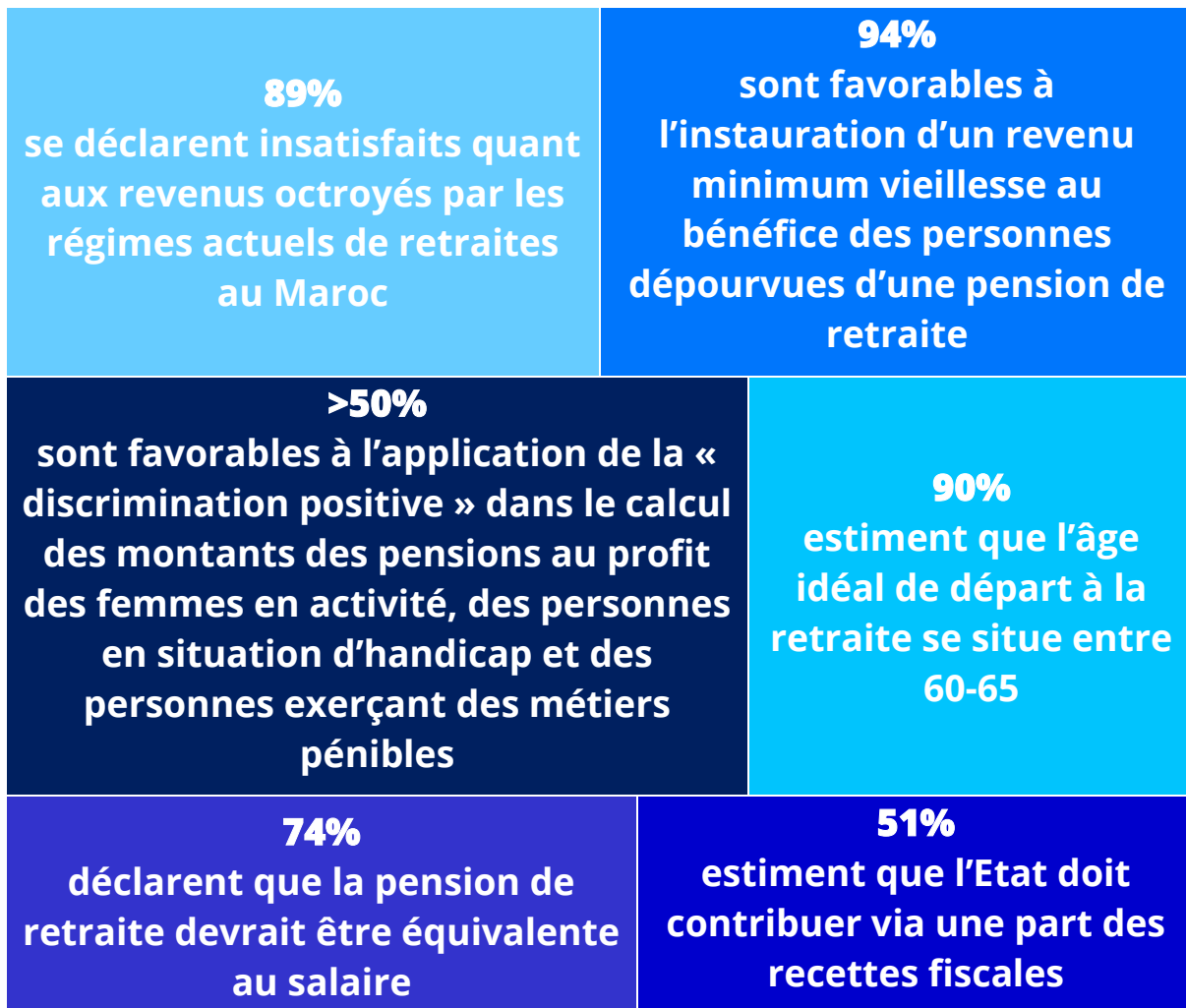


Résultats de la consultation lancée sur *Ouchariko* relative à la réforme du secteur de la retraite

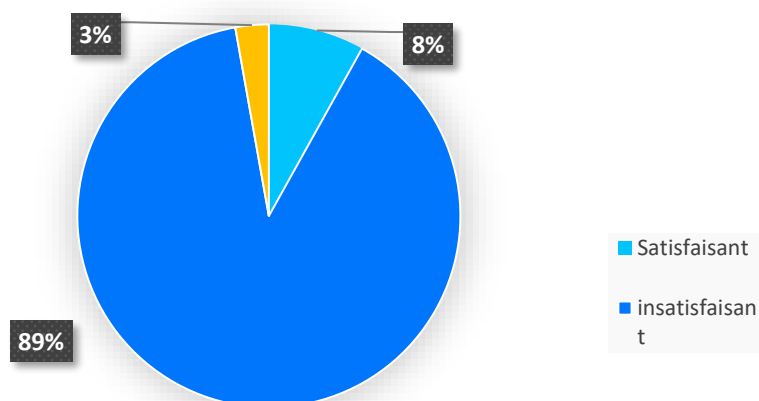


Du 03 au 14 février 2022, le CESE a sollicité, sur sa plateforme « OUCHARIKO », l'avis des citoyen(e)s marocain(e)s concernant la réforme des retraites. A cet effet, une consultation a été ouverte pour sonder leurs opinions sur ce chantier crucial pour l'avenir de notre pays et le bien-être de ses citoyennes et citoyens.

Le nombre de personnes qui ont interagi avec la consultation est de 14773 (sur la plateforme et réseaux sociaux du CESE) dont 594 réponses au sondage.

89% se déclarent insatisfaits quant aux revenus octroyés par les régimes actuels de retraites au Maroc

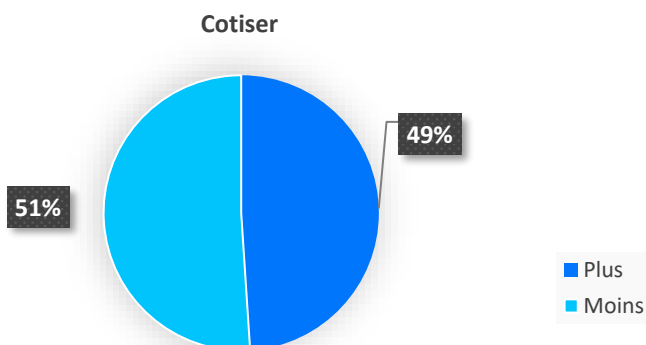
Que pensez-vous du système des régimes de retraites au Maroc ?
Ils assurent aux retraités un revenu :



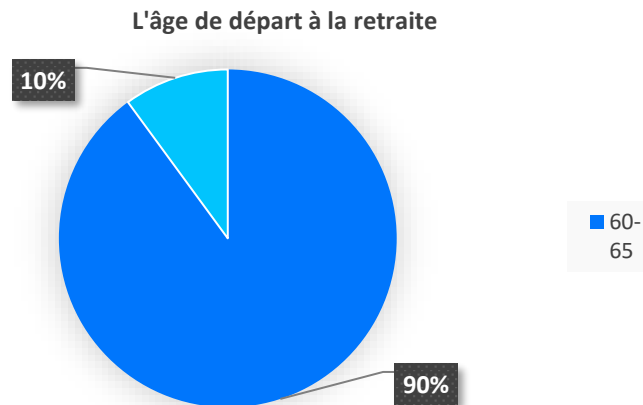
En matière du système des régimes de retraites au Maroc, 89% se disent non satisfaits quant aux revenus octroyés par les régimes actuels des retraites dont 58% estiment qu'il est insuffisant.

90% estiment que l'âge idéale de départ à la retraite se situe entre 60-65 ans

1. **En matière de cotisation** : 51% des répondants estiment que la réforme des retraites signifie pour eux cotiser moins.

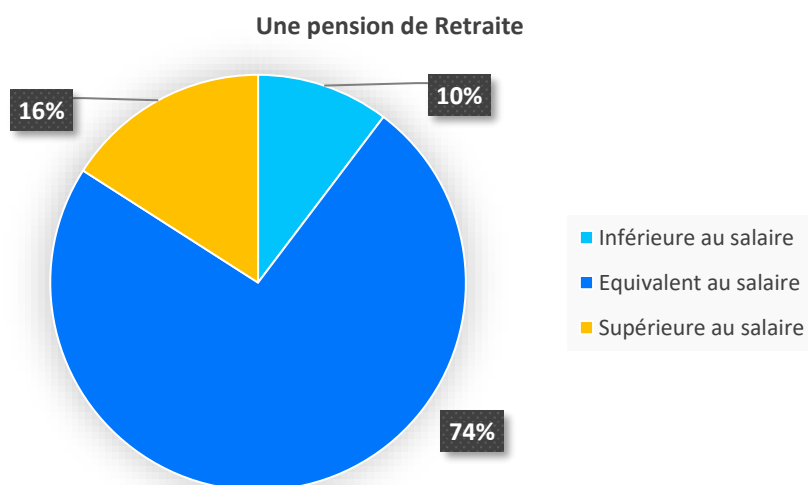


2. **Concernant l'âge idéale de départ à la retraite** : 90% des participants estiment que c'est entre 60-65. Seulement 10% des répondants estiment que 65-70 ans est la tranche d'âge idéale pour un départ à la retraite.



74% déclarent que la pension de retraite devrait être équivalente au salaire

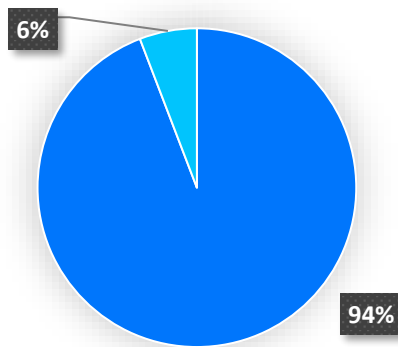
3. **Concernant le niveau de la pension des retraités par rapport à leurs salaires** : 74% des participants estiment que la pension de la retraite doit être équivalente au salaire, 16% estiment que la pension doit être supérieur au salaire alors que seuls 10% des participants estiment que la pension doit être inférieur au salaire.



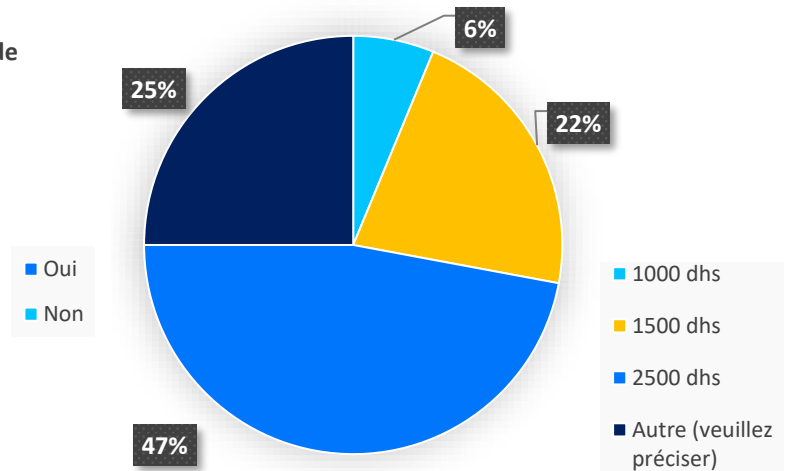
94% sont favorables à l'instauration d'un revenu minimum vieillesse au bénéfice des personnes dépourvus d'une pension de retraite

4. En matière de l'instauration d'un revenu minimum vieillesse au bénéfice des personnes dépourvus d'une pension de retraite, 94% des participants approuvent cette mesure solidaire. Ils sont 47% à proposer une pension supérieure à 2500 DH. 28% ont proposé un minimum vieillesse allant de 1000 à 1500DH. Cependant 25% des participants ont proposé d'autres tranches de revenus minimum dépassant les 2500 DH, et certains d'entre eux ont recommandé dans leurs propositions l'instauration d'une pension adéquate aux coûts de la vie dans le milieu de résidence et garantissant une vie décente.

Doit-on selon vous instaurer « un revenu minimum vieillesse » au bénéfice des personnes dépourvues d'une pension de retraite ?



Si oui, quel devrait être selon vous le montant ?

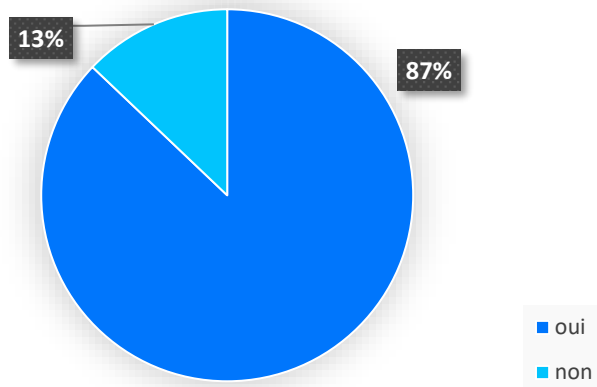


>50% à l'application de la « discrimination positive » dans le calcul des montants des pensions au profit des femmes en activité, des personnes en situation d'handicap et des personnes exerçant des métiers pénibles

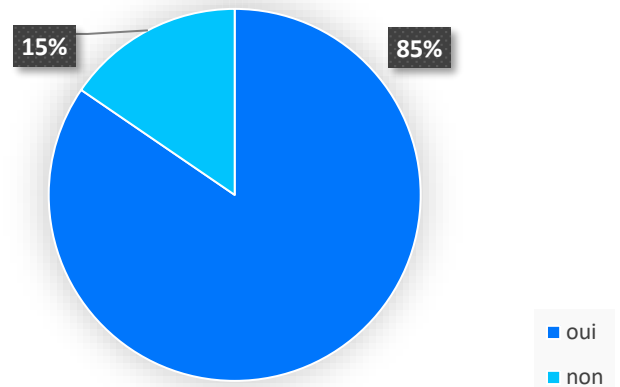
Concernant la mise en place des mesures dites de « discrimination positive » dans le calcul des montants des pensions au profit des femmes en activités, des personnes en situation d'handicap et des personnes exerçant des métiers pénibles :

- la majorité des participants approuvent la mise en place de telles mesures concernant les personnes en situation d'handicap (87%) et les personnes exerçant des métiers pénibles (85%)

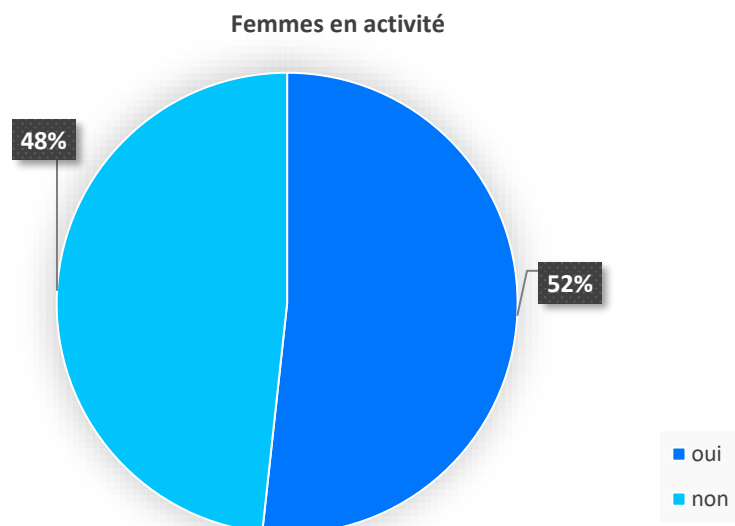
Personnes en situation de handicap



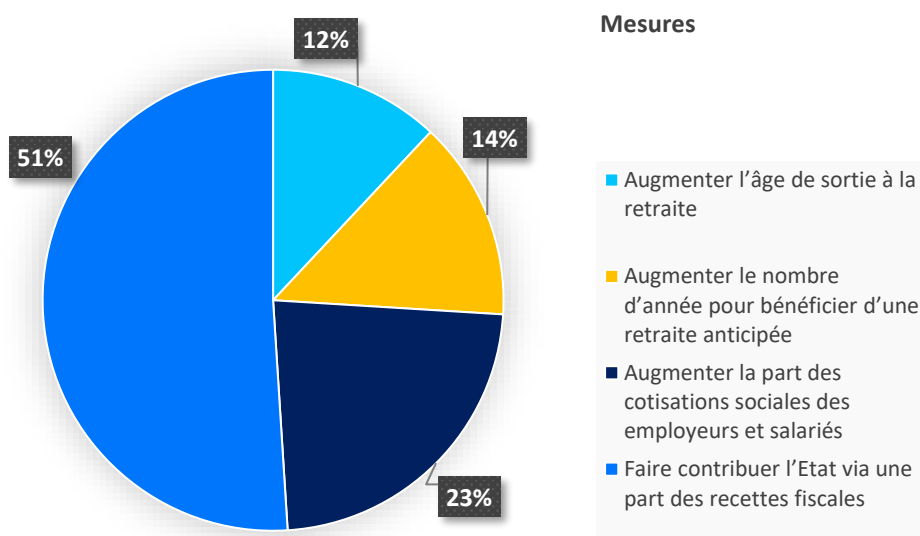
Les personnes exerçant des métiers pénibles



- 52% des participants ont voté pour une telle mesure au profit des femmes en activité :



Concernant les mesures proposées pour assurer l'équilibre et la pérennité des régimes de retraites : 51% des participants estiment que l'Etat doit contribuer à travers les recettes fiscales, 23% estiment que la part des cotisations sociales des employeurs et des salariés doivent être augmentés, 14% proposent d'augmenter le nombre d'année pour bénéficier d'une retraite anticipée et finalement 12% recommandent d'augmenter l'âge de sortie à la retraite.



En guise de conclusion

La réforme du secteur de la retraite a suscité l'intérêt des citoyens qui ont enrichi par leurs participations à travers la plateforme « OUCHARIKO » le débat déjà entamé par l'alerte que le conseil a publié en février 2022 autour du même sujet. 51% des participants recommandent une réforme qui va au-delà des paramètres de l'âge de sortie à la retraite et des cotisations et où l'Etat contribue plus à travers des recettes fiscales pour améliorer l'équilibre et la pérennité des caisses de retraites. Les participants à ce questionnaire se sont montrés solidaires envers les personnes dépourvus d'une pension de retraite et 94% approuvent l'instauration d'un revenu minimum vieillesse. Ce même élan solidaire a été confirmé respectivement pour les personnes en situation d'handicap (87%), les personnes exerçant des métiers pénibles (85%) et les femmes en activité (52%), pour lesquels les participants recommandent la mise en place de mesure dite « de discrimination positive » dans le calcul de leurs montants de pension.